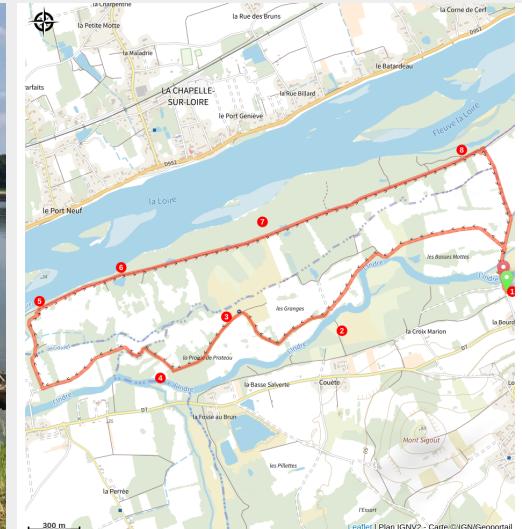


Le bocage de Bois Chétif

Balades et randos région de Chinon - Huismes



Photographie d'une toue sur la Loire (Aurore Poveda)



Situé à la confluence de l'Indre avec la Loire, l'Espace Naturel Sensible de Bois Chétif - Dr. Marc Jacquet (ancien conseiller départemental à l'origine de la protection du site) est un bocage humide riche en biodiversité. Il est préservé grâce à un partenariat avec les agriculteurs. Vous allez traverser des prairies pâturées, aussi, merci de respecter le travail des éleveurs : n'ouvrez pas les barrières, n'approchez pas des animaux, et il est impératif de tenir votre chien en laisse. Attention ! Vous êtes en zone humide, une partie du sentier est impraticable en période hivernale.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h 30

Longueur : 8.1 km

Dénivelé positif : 14 m

Difficulté : Facile

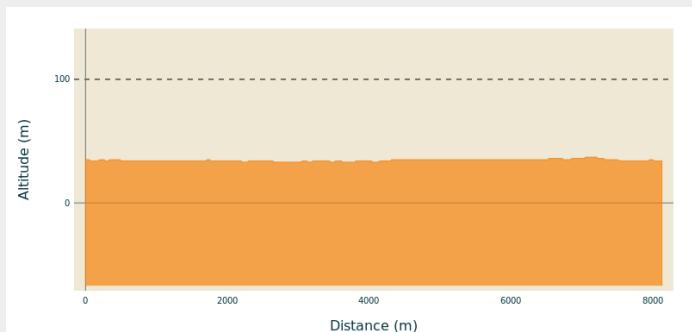
Type : Boucle

Thèmes : Fleuve et rivière, Flore

Itinéraire

Départ : Aire de pique-nique de Huismes
Arrivée : Aire de pique-nique de Huismes
Communes : 1. Huismes
2. Avoine
3. La Chapelle-sur-Loire

Profil altimétrique



Altitude min 33 m Altitude max 37 m

1. Aire de stationnement et de pique-nique

Cet espace pourvu de jeux pour enfants, toilettes et tables est le point de départ de votre balade. Empruntez la petite route vers le nord. Après le pont surplombant l'Indre, tournez à gauche puis continuez tout droit vers l'ouest.

2. Vue sur l'Indre

L'Indre traverse la Touraine du Sud pour confluer avec la Loire à quelques centaines de mètres d'ici. Les inondations des prairies alentours par ce cours d'eau sont fréquentes. Elles fertilisent les prairies. Ce sont des zones d'expansion de crues naturelles qui protègent les bourgs des dégâts.

Poursuivez tout droit et empruntez le passage en bois à côté de la barrière de prairie, vous êtes sur un chemin d'exploitation aménagé entre les haies bocagères.

3. Les pâturages

Le paysage bocager est façonné par l'élevage, les prairies sont entrecoupées de haies qui délimitent les parcelles et abritent les animaux de la chaleur, du vent et de la pluie. Les prairies humides produisent de l'herbe de bonne qualité, en quantité et durant une grande partie.

4. Les arbres têtard

L'arbre têtard est un arbre qui est taillé de façon périodique à la même hauteur (tous les 5 à 10 ans), ce qui a pour effet de lui donner une tête boursouflé caractéristique. Les arbres entourant les prés étaient autrefois taillés en têtards afin de produire du bois de chauffage et du fourrage avec les jeunes rameaux pour les animaux les années sèches. Cette exploitation en hauteur permettait de protéger les branches de la dent des animaux, assurant ainsi la survie de l'arbre. Ces "trognes" sont très précieuses pour la biodiversité car les vieux arbres contiennent des cavités, habitat pour les insectes xylophages, abeilles, chauves-souris, chouettes,....

Suivez le balisage à travers le sous-bois, traversez la prairie et revenez sur le chemin d'exploitation. Au bout de ce chemin, rejoignez la Loire à vélo en tournant à droite.

5. Point de vue sur la Loire et La Chapelle-sur-Loire

C'est ici que la vue sur la Loire est l'une des plus belles. Prenez le temps de l'admirer. Dernier fleuve "sauvage" de France, elle héberge encore une nature préservée dont de nombreux oiseaux. Sur l'autre rive, vous apercevez au loin le bourg de la Chapelle-sur-Loire et son église.

6. Embarcadère

En été, selon des horaires définis, des traversées de la Loire sont effectuées par les bateliers des Vents d'la Galerne de La Chapelle-sur-Loire. Sur une toue - bateau qui servait jadis pour la pêche traditionnelle - vous pouvez vous rendre sur la rive droite du fleuve. Attention, l'embarcadère peut être déplacé en fonction de la localisation des bancs de sable de la Loire et du niveau de l'eau.

7. Les mares

Plusieurs mares forestières sont présentes le long de la levée du Bois Chétif, la plupart d'entre elles ont été créées par l'emprunt de terre nécessaire à la construction de la levée dans les années 1850. Les mares forestières sont utiles pour la reproduction des amphibiens.

8. La digue

La fin de votre balade approche. Après avoir emprunté un petit passage pavé, qui témoigne de l'arasement partiel de la digue suite à l'inondation de La Chapelle-sur-Loire au XIXème siècle, vous allez quitter les rives du fleuve en prenant le chemin à droite pour rejoindre votre point de départ. En espérant que vous avez passé un agréable moment qui vous donnera envie de découvrir d'autres richesses patrimoniales et environnementales de la Touraine.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

 **Au bord de l'eau**

 **Vue sur fleuve ou rivière**

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Site Natura 2000 des basses vallées de la Vienne et de l'Indre

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Le site a été désigné en 2005 au titre de la Directive Oiseaux. Le Parc assure l'animation du site depuis 2010 (d'abord pour la période 2010-2016, puis reconduit pour 2016-2019 et 2019-2022), en co-animation avec le CPIE Touraine-Val de Loire et la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire.

Les Basses vallées sont en grande partie recouvertes de prairies naturelles inondables exploitées par fauche et/ou pâturage. Ces prairies forment de grands ensembles favorables à des oiseaux rares et menacés : Râle des genêts, Pie-grièche écorcheur, Tarier des prés, Marouette ponctuée...

Certains secteurs sont caractérisés par un maillage bocager dense où les arbres têtards ceinturent les prairies (bocage du Véron) : cela constitue le lieu de vie de la Fritillaire pintade, du Crapaud calamite, Grand capricorne...

Enfin, les bords de la Vienne et de l'Indre sont occupés par des boisements alluviaux ou des peupleraies.